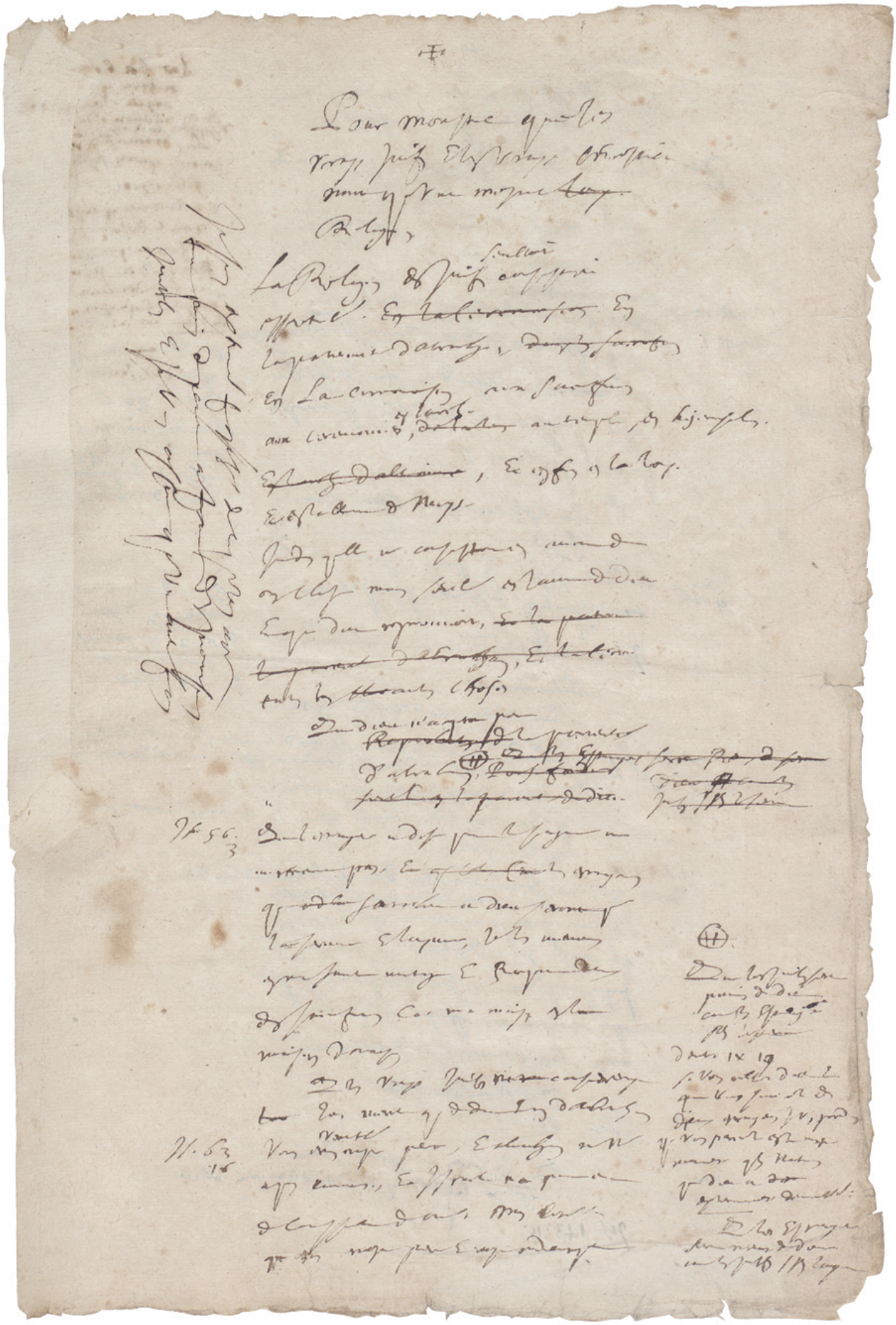

***Recueil des originaux* p. 239 v° (reconstitution)**

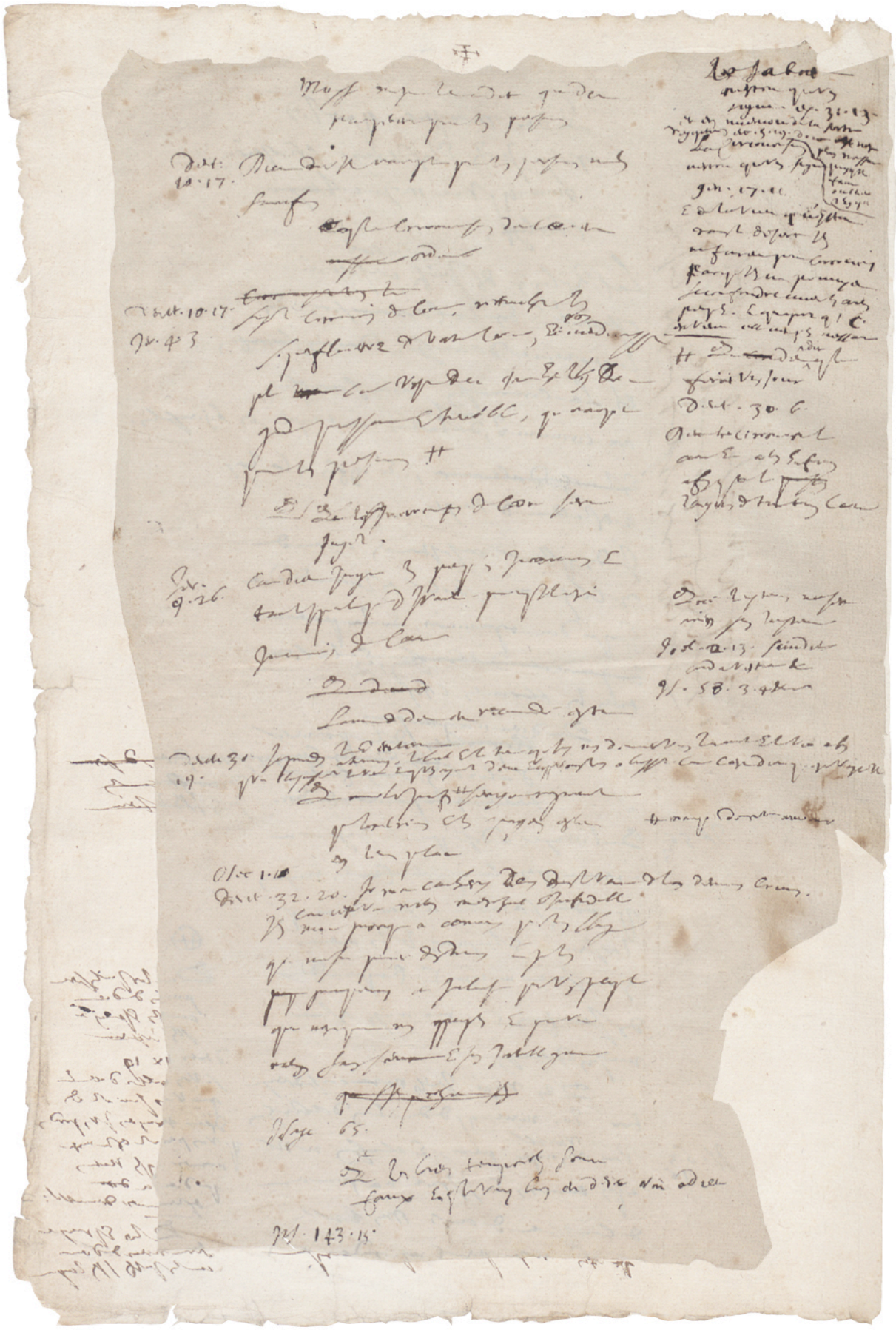

Avertissement : la croix que l'on peut voir sur cette image dans la partie supérieure du papier a été écrite au recto et non au verso.

***Recueil des originaux* p. 243**

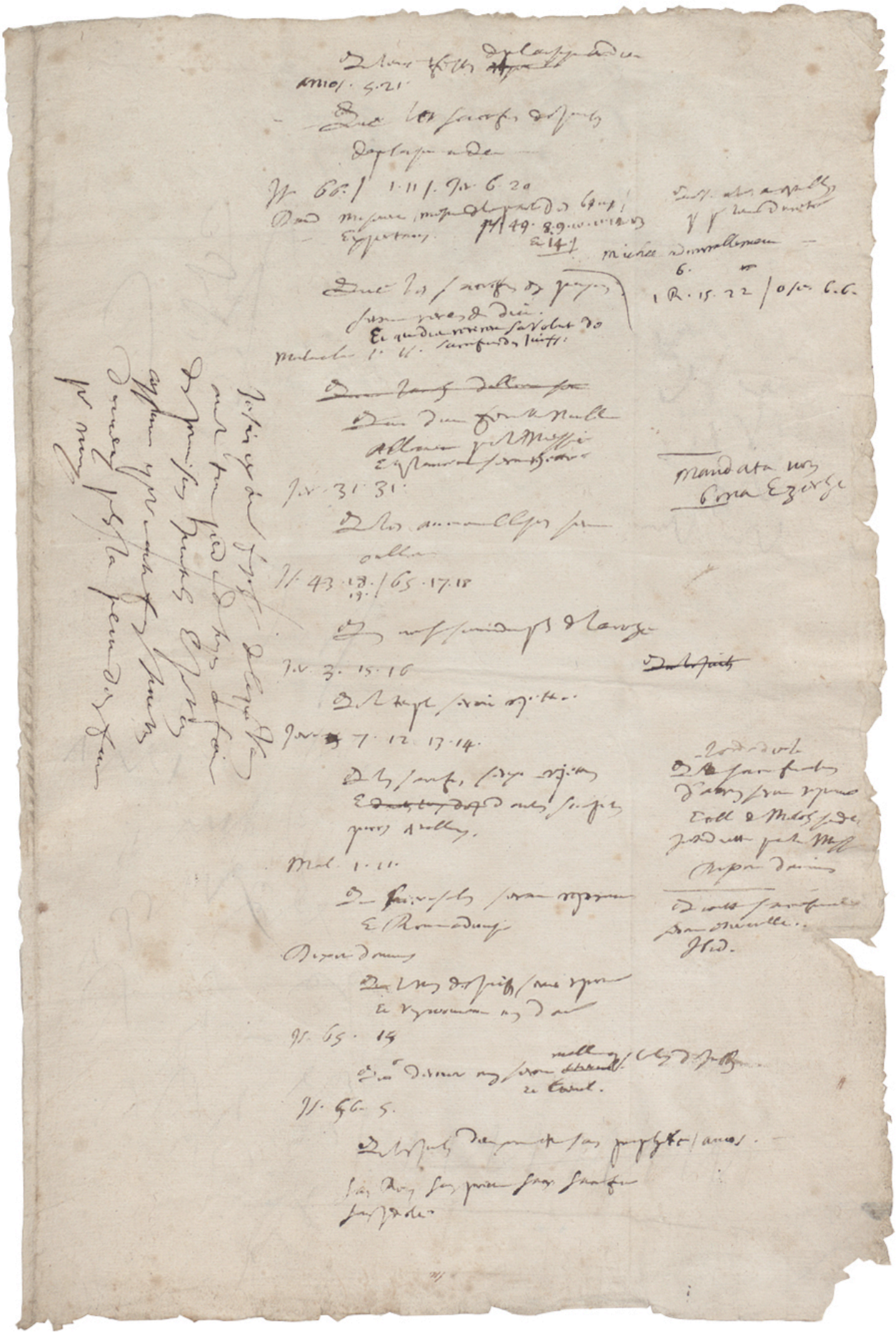

***Recueil des originaux* p. 243 v° (reconstitution de la partie supérieure)**

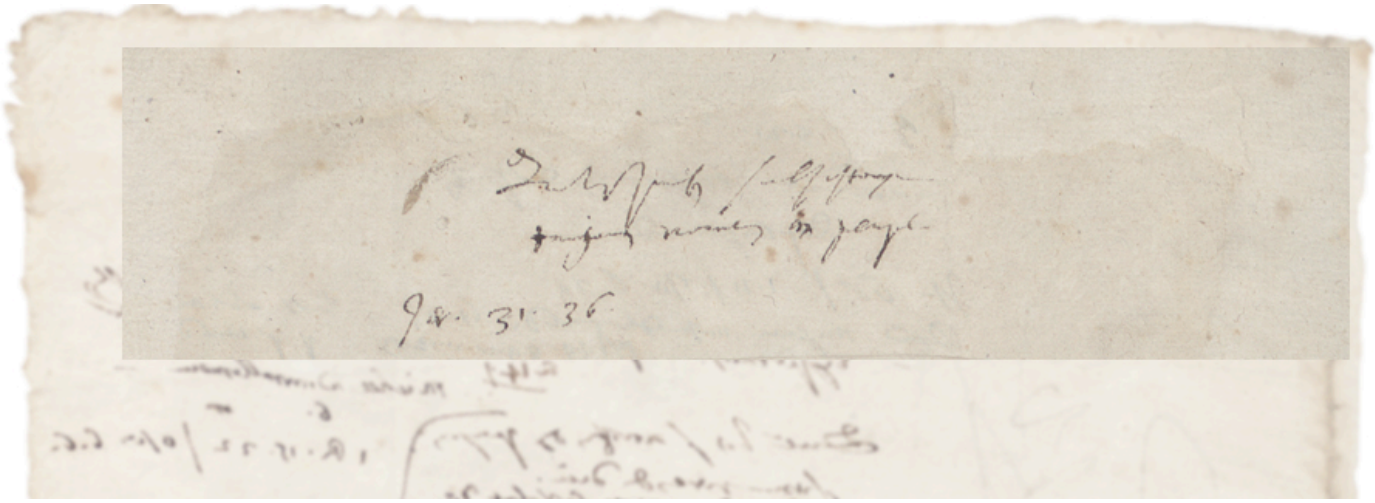

Le feuillet *RO* 239 (écrit recto-verso) a été conservé intact et mesure (L x H) 21,7 cm x 32,5 cm. Il ne présente aucun trou d'enfilage en liasse. Pascal a signé le feuillet d'une croix - qui semble être une croix de Jérusalem - p. 239.

Le feuillet *RO* 243 (écrit au recto ainsi qu'une note écrite au verso) a été conservé intact et mesure (L x H) 21,5 cm x 32,5 cm. Il ne présente aucun trou d'enfilage en liasse. Pascal a signé le feuillet d'une croix p. 243. De nombreux signes souvent répétitifs ont été tracés au crayon dans les marges de gauche et de droite avant que Pascal écrive le texte. En voici un exemple :

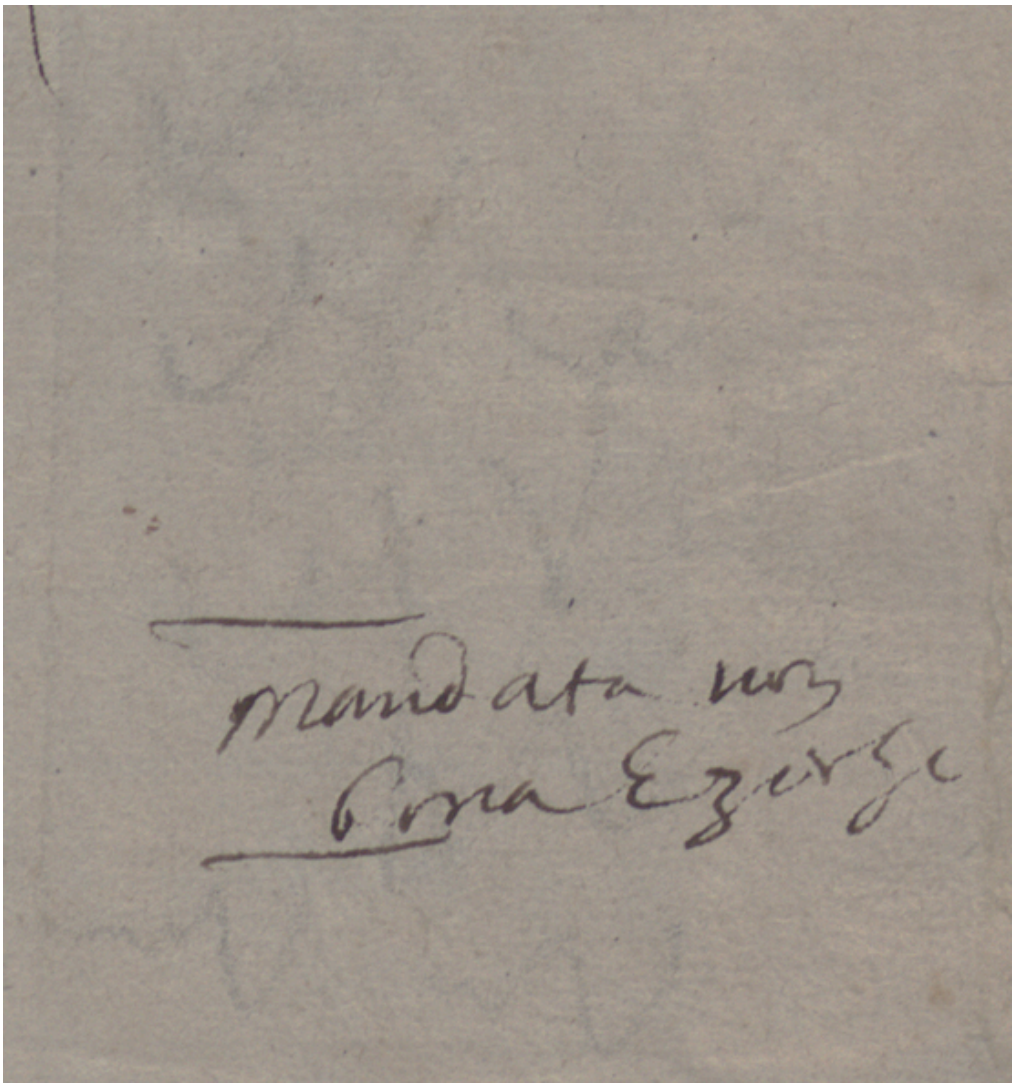

L'écriture du texte est celle de Pascal.

Pascal a aussi écrit dans la marge de gauche du feuillet *RO* 239 : « Je suis extrêmement fâché de ce que vous avez tant pris de peine de faire des provisions inutiles et je vous assure qu'une autre fois » ; ce texte incomplet a été barré.

Un texte similaire a été écrit par Pascal dans la marge de gauche du feuillet *RO* 243 : « Je suis extrêmement fâché de ce que vous avez tant perdu de temps à faire des provisions inutiles, et je vous assure qu'une autre fois je ne vous donnerai plus la peine d'en faire pour moi » ; ce texte plus complet a aussi été barré.

GEF XIV, p. 44 indique ces inscriptions en note, mais en les réduisant à une seule. Il indique que Michaud lit : « tant perdu de temps ». Mais c'est sans doute parce que Brunschvicg ne fait pas la différence entre les deux inscriptions.

Selon Louis Lafuma, ce mot s'adresserait à sa sœur Gilberte qui se plaignait du peu de cas que Pascal faisait de l'aide qu'elle lui apportait : « Et comme j'étais fort éloignée de cette perfection, et que je croyais que je ne pouvais avoir trop de soin d'un frère comme lui, qui faisait le bonheur de la famille, je ne manquais à rien de toutes les applications qu'il fallait pour le servir et lui témoigner en tout ce que je pouvais mon amitié. Enfin je reconnais que j'y étais attachée, et que je me faisais un mérite de m'acquitter de tous les soins que je regardais comme un devoir ; mais il n'en jugeait pas de même, et comme il ne faisait pas, ce me semblait, assez de part extérieurement pour répondre à mes sentiments, je n'étais point contente, et allais de temps en temps à ma sœur lui ouvrir mon cœur, et peu s'en fallait que je n'en fisse des plaintes. » (*Vie de Pascal*, 2e version, § 75, *OC* I, éd. J. Mesnard, p. 632)

Selon L. Lafuma (1951, note 453 p. 83), « ces missives permettent de situer la date de rédaction en 1661-1662, c'est-à-dire postérieurement au dernier séjour de Pascal en Auvergne (mai-septembre 1660) ».

Cette interprétation repose sur de simples suppositions.

Il n'est nullement évident que ces deux esquisses soient destinées à une « missive ». Elles ressemblent tout au plus à des essais préparatoires à la rédaction d'une phrase délicate, ce qui expliquerait la différence des deux expressions.

Rien ne confirme que cet essai soit destiné à Gilberte. Les termes qui y sont employés n'impliquent aucune intimité à l'égard du destinataire. Celui-ci n'est peut-être qu'une personne avec laquelle Pascal se trouvait en affaires. C'est ce que suggère le terme de *provisions*, qui, dans le langage juridique, désigne « l'adjudication de quelque somme pour pourvoir aux nécessités pressantes d'une personne » (Furetière). Les aides évoquées dans la *Vie de Pascal* ne paraissent pas renvoyer à de telles préoccupations.

Ce passage ne figure pas dans la première version de la *Vie de Pascal*, mais seulement dans la seconde, dont on sait qu'elle a été considérablement augmentée par rapport à ce que Gilberte avait écrit en s'appuyant sur son expérience personnelle. La deuxième version de la *Vie de Pascal* doit être utilisée avec de grandes précautions ; voir sur ce point l'étude de Philippe Sellier, "La version amplifiée de la *Vie de Monsieur Pascal*", *Port-Royal et la littérature*, I, *Pascal*, 2e éd., Paris, Champion, 2010, p. 63-100, qui fait l'état des déformations que Louis Périer, auquel semble revenir cette deuxième rédaction, a ajoutées à la première. Il y a beaucoup de raisons de penser que cet « accès de mauvaise humeur » de Pascal à l'égard de Gilberte repose sur une pure imagination.

Quant à la date de cette esquisse, elle ne pourrait être déterminée qu'à l'aide des indications que donnerait le papier. Rien ne permet de confirmer les dates de 1661-1662 dans l'état actuel des connaissances.

Feuillets originels

Le fragment est composé de deux feuillets qui ont été conservés intacts dans le *Recueil* :

Un premier feuillet a été collé page 239 : il porte un filigrane Cadran d'horloge qui peut être observé au recto du papier ; le feuillet est issu d'une feuille de dimensions (L x H) 43 cm x 33,5 cm de type Cadran d'horloge et I ♦ L.

Le second feuillet a été collé page 243 : il porte un filigrane I ♦ L au recto du papier, positionné tête-bêche par rapport au texte ; ce feuillet est issu d'un même type de feuille que le premier feuillet.

Ces deux papiers sont les seuls de ce type dans le *Recueil*. Il est fort probable qu'ils proviennent d'une même feuille que Pascal a découpée en deux feuillets avant de l'utiliser.